

ACCUEIL COLLECTIF

DE MINEURS

DU TER

Projet pédagogique



AOUT 2024

SOMMAIRE

- 1~ Le patronage laïque de Lorient
- 2~ Présentation de l'accueil de loisirs
- 3~ Projet d'Animation
- 4~ Organisation de la vie collective
- 5~ L'équipe pédagogique et son rôle
- 6~ Règles de vie, d'hygiène et sécurité
- 7~ Nos objectifs pédagogiques

1 - LE PATRONAGE LAÏQUE DE LORIENT

Le Patronage Laïque de Lorient est une association d'éducation populaire qui a été créée en 1926 par Emmanuel Svob. Elle vise à l'épanouissement et à la promotion de l'individu tant dans ses activités individuelles que collectives. Le PLL organise, gère, anime, et développe dans l'esprit de laïcité et de progrès social des activités sportives, culturelles et éducatives à destination des enfants, des jeunes et des adultes.



Le Patronage Laïque de Lorient est structuré autour de trois secteurs :

- Le secteur enfance et jeunesse
- Le secteur sportif
- Le centre social du Polygone

Le projet du secteur enfance jeunesse:

Le secteur enfance jeunesse, espace privilégié auprès des publics enfants et jeunes pendant leurs temps libres, développe son action selon les objectifs suivants :

1. Des objectifs éducatifs :

- Participer à l'éducation des enfants et des jeunes tout en prenant en compte leurs spécificité et situation actuelle.
- Développer des activités de loisirs éducatifs adaptées aux tranches d'âge et aux besoins des enfants, faisant appel à l'ensemble des techniques et formes d'expression permettant l'harmonisation de l'éducation.
- Jouer.
- Agir en complémentarité et en lien avec la famille et le système scolaire dans le but d'une éducation globale.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté - Permettre aux enfants et aux jeunes d'appréhender leur environnement social.
- Accompagner les enfants et les jeunes dans leur insertion sociale et dans l'organisation de leur temps libre de façon autonome.
- Mettre en place des situations de vie collective permettant la participation, la prise d'initiatives et de décisions, et la responsabilité.

- Prendre en compte la diversité socioculturelle et développer des relations de coopération et de solidarité.

2. Des objectifs sociaux :

- Permettre l'accès aux loisirs éducatifs pour tous et particulièrement pour les enfants issus des milieux les plus défavorisés
- Développer des actions au service de la collectivité répondant aux besoins des enfants et de leurs familles en respectant leurs possibilités et l'aménagement de leur temps libre

3. Des objectifs politiques :

- Participer à la reconnaissance des besoins et des droits des enfants et des jeunes en respectant leur place dans la société
- Favoriser leur expression individuelle et collective
- Participer à une réflexion globale sur l'enfance



2- PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. L'environnement

Le centre de loisirs du TER se trouve sur les bords de l'étang du TER, à proximité de l'auberge de jeunesse et de la base Nautique de Lorient. La situation géographique du centre permet d'accéder rapidement à la ballade du TER ainsi qu'aux quartier de Kermelo et Kervénanec où se trouve une Médiathèque. La BASE est accessible à pieds et en toute sécurité via la voie verte. Le centre est également desservi par les lignes de bus de la CTRL. Le centre de loisirs du TER est situé sur l'ancien camping municipal : un grand espace vert est à disposition des enfants et de l'équipe pédagogique. Cet espace est équipé d'un bloc sanitaire avec WC et douches. L'espace sur lequel est implanté le centre dispose d'un terrain multi-sports (football, basketball, handball..), de tables de pique-nique en bois et d'un trampoline monté pour la saison. Pour l'été un barnum est installé par la Mairie de Lorient : cela permet d'avoir une salle d'activités en plus et peu faire office de « préau » lors d'intempéries imprévues. Enfin, sur le terrain se trouve également un conteneur qui permet le stockage du matériel hors-saison.

2. Les locaux

Les locaux se composent de deux bâtiments distincts :

1) une maison comprenant :

- un hall d'accueil,
- une petite salle dite « salle infirmerie » avec armoire de stockage du matériel nécessaire aux différents soins médicaux,
- un bureau avec ordinateur
- une salle « anim's »
- à l'étage : une salle de bain avec WC et baignoire et trois salles

2) accolée à la maison, on trouve une cuisine équipée

3) un bâtiment polyvalent avec une grande salle et trois autres salles avec lavabo. Ce bâtiment est également équipé d'un bloc sanitaire et d'une régie matériel.

3. Le public

Le centre de loisirs du TER accueille des enfants d'écoles primaires scolarisés dans les écoles publiques ou privées de Lorient et ses environs. Ils sont à majorité de Lorient (environ 80%). Les enfants ont entre 5 ans 1/2 et 11 ans et sont issus de différents milieux sociaux.

Durant le mois d'Août, l'accueil collectif des mineurs accueille environ 70 et 80 enfants élémentaires.

4 Le budget

✓ Le budget du centre / Le matériel / Le complément mini-camps

Le PLL accorde un budget pédagogique à la journée/enfant :

Effectif moyen	Maternel	Primaire
Moins de 30 enfants	3,30€	3,45€
Entre 30 et 49 enfants	3,15€	3,30€
Entre 50 et 79 enfants	3€	3,15€
Plus de 80 enfants	3€	3,15€

L'achat du matériel est géré par l'équipe de direction. Lors de l'organisation de mini-camps, un complément est demandé aux familles :

Durée du camp	Complément (tarif normal)	Complément (tarif CAF)
2 jours / 1 nuit	13,50€	3,50€
3 jours / 2 nuits	27€	7€

5. Les horaires

L'accueil collectif de mineurs est ouvert de 7h30 à 18h45.

Les enfants peuvent être accueillis en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Cette organisation nécessite un pointage le matin et en début d'après-midi avant le démarrage des activités. La direction est présente à l'ouverture du Centre de loisirs et participe à l'accueil des parents et des enfants. Un animateur assure la fermeture jusqu'à l'arrivée des parents à qui il fait un petit compte-rendu de la journée.

Pour rendre les centres accessibles au maximum d'enfants, le centre de loisirs du TER est ouvert sur l'amplitude horaire suivante :

- 7h30 à 9h30 Accueil échelonné
- 9h30 à 17h00 Animation
- 17h00 à 18h45 Départs échelonnés

Un accueil décentralisé est organisé sur les centres de Merville Maternel et Kerfichant Maternel.

Un bus amène les enfants sur le centre de loisirs du TER.

6- Les circuits de bus

Chaque été le PLL met en place des circuits afin de faciliter l'accès aux différents centres.

Cette année, il y a deux circuits :

- 1) Centre de loisirs de Soye
- 2) Centre de loisirs Kerfichant / Merville / Le Ter

Ces circuits de bus spéciaux sont placés sous la responsabilité de l'équipe de direction. Un animateur/trice est nommé référent du transport et veille à la prise en charge rigoureuse des enfants : c'est le contact privilégié avec les familles. Les circuits de bus ont lieu tous les jours au départ de la Gare d'échanges (quai n°6)

CIRCUITS DE BUS ÉTÉ 2023

Un circuit de bus dessert les centres de SOYE et du TER. Ces circuits de bus spéciaux sont placés sous la responsabilité d'animateurs et d'animatrices.

Dans le bus, la carte d'adhésion est le lien entre vous et nous. Notez-y soigneusement vos coordonnées.

Soyez présents 5 minutes avant l'horaire indiqué. En cas d'absence des parents à l'arrêt, l'enfant reste dans le bus jusqu'au lieu d'accueil le plus proche ou jusqu'au Terminus. Si votre enfant se trompe de car ou manque un arrêt, téléphonez au centre ou au PLL.

Un enfant ne se trouve jamais sans animateur ou animatrice !

Certains enfants sont autorisés à rentrer seul à la sortie du bus (autorisation à signer sur le dossier d'inscription ainsi que sur la carte d'adhésion).

Dans la mesure du possible, rendez vous directement sur les centres ou les lieux d'accueil ; ainsi vous rencontrerez l'équipe d'animation et vous découvrirez l'environnement dans lequel vos enfants passent leur temps libre.

Contribution forfaitaire annuelle pour le bus : 5 €

CENTRES DE LOISIRS DE SOYE

MATIN	BOIS DU CHATEAU	SOIR
8 H 30		17 H 45
8 H 35	Arrêt LIBERTÉ	17 H 35
8 H 42	GARE D'ÉCHANGES	17 H 25

7 H 30 > 8 H 45 ACCUEIL ÉCOLE BISSON (3-5 ans et 6-11 ans pour Soye) 17 H 20 > 18 H 45

	SECURITE SOCIALE	
8 H 50		17 H 15
8 H 55	TONKIN	17 H 09
9 H 00	CAMPUS LETTRES	17 H 05

7 H 30 > 9 H 05 ACCUEIL SOYE 17 H 00 > 18 H 45

CENTRES DE LOISIRS KERFICHANT / MERVILLE / LE TER

MATIN	GARE D'ÉCHANGES quai n°6	SOIR
8 H 30		17 H 45
8 H 40	LE PUIITS (Rue de Belgique)	17 H 35

7 H 30 > 8 H 45 CENTRE DE KERFICHANT (Accueil des enfants du Ter) 17 H 30 > 18 H 45

	LA MARNE (Accueil des 6-11 ans à Merville maternelle pour le Ter)	
7 H 30 > 9 H 00		17 H 15 > 18 H 45
	LA PUCE	17 H 10
9 H 05	CHENAILLER	17 H 05
9 H 10		

7 H 30 > 9 H 15 CENTRE DU TER 17 H 00 > 18 H 45

Patronage Laïque de Lorient
80 Avenue du Général de Gaulle 56100 Lorient - 02 97 83 69 64
plorient.org

7- Le transport

L'équipe de direction choisi son prestataire pour le transport : le PLL fonctionne avec la CTM qui assure les circuits de bus, et BSA.

Il est également possible d'utiliser la CTRL : des cartes de bus Korigoo sont achetées pour chaque centre. Il appartient à l'équipe de direction de les recharger à la boutique de la CTRL en fonction du budget du centre.

8- Les repas et pique-niques

Les repas sont préparés et livrés par le cuisine centrale de Kerletu et facturés par la Ville de Lorient aux familles en fonction de leur quotient familial. Les repas sont réservés par les familles simultanément aux inscriptions pour les journées d'accueil de loisirs. La cuisine centrale prépare les repas du midi, les pique-niques et les goûters.

Les repas sont pris à l'auberge de jeunesse et se déroulent en deux services :

- un 1er service à 11h45 pour le groupe des 6-7 ans
- un second service à 12h45 pour le groupe des 8 et +

Les repas et pique-niques sont de réels temps d'animation durant lesquels les animateurs, animatrices sont actifs-actives. Ils encouragent à la découverte alimentaire et à l'initiation à de nouvelles expériences gustatives.



3-Projet d'Animation

Cet été, au mois d'Août, l'équipe d'animation du centre du Ter vous invite à plonger dans « L'univers du cinéma ».

Nous partirons à la découverte du 7ème art et aussi de d'autres formes d'expression tel que le théâtre, le stop motion mais encore le breaking dance et la médiation animale.

Pour ce faire, une professionnelle du breaking dance interviendra auprès des enfants pour une initiation suivi d'un spectacle chorégraphique.

Nous aurons aussi l'occasion d'aller à la rencontre de professionnels du cinéma et du théâtre.

Une intervenante de médiation animale viendra aussi au centre pour des séances afin de comprendre la communication entre les enfants et les animaux.

Une initiation Boxe sera mis en place également pour permettre l'esprit de collaboration et de la bienveillance.

Des activités seront mises en place pour tous les groupes d'âges différents.

Pour ce faire, nous allons décorer le Centre avec les créations réalisées par les enfants lors des activités proposées par les animateurs et les photos illustrant nos sorties.

En complément de ce thème, nous aurons l'opportunité de bénéficier d'activités nautiques encadrées par des animateurs sportifs.

Et de partir à l'aventure au camping.

Le but de l'équipe d'animation, à travers ce thème, est d'enrichir les connaissances et la curiosité des enfants sur leur milieu environnant mais aussi au travers du monde qui nous entoure.

4- Organisation de la vie collective

Les enfants sont répartis sur deux groupes selon leur tranche d'âge

-6/ 7 ans

-8 ans et plus

Les animateurs proposeront des activités selon les groupes, les enfants seront libres de leur choix.

L'équipe d'animation s'est organisée en amont pour pouvoir répondre à ces choix. Si les enfants émettent d'autres souhaits, les animateurs doivent être capables de s'adapter à la situation et de proposer autre chose. Les animateurs présentent leur activité à la suite d'un rassemblement par tranche d'âge et selon son envie, chaque enfant choisit l'activité de son choix.

Présentation d'une journée type

7h30 - 9h30	Accueil des parents et des enfants.
9h15	Arrivée du Bus sur le centre
9h30 - 9h45	Temps libre
9h45 - 10h	Temps de rassemblement
10h - 12h	Temps d'activités libres et fixes Ouverture des espaces pédagogiques
11h45- 12h30	Restauration 1 ^{er} service
12h45-13h30	Restauration 2 ^{ème} service
13h30-14h	Temps libre/temps calme Durant ce temps, les animateurs organisent leur temps de pause
14h00 - 14h15	“Quoi de neuf ?” (non obligatoire)
14h15 - 16h	Activités
16h - 16h30	Goûter en libre service
17H	Départ du Bus Merville / Kerfichant
16h45 - 18h45	Accueil du soir, départ échelonnés
18h45	Fermeture du centre

Organisation des différents temps de la journée

1. Accueil

Le temps d'accueil fonctionne de 7h30 à 9h15.

La direction fait le pointage dans la salle d'accueil et un animateur accompagne les enfants dans la salle d'accueil. Ils seront ensuite répartis dans leur salle de référence. Accueil échelonné des enfants : mis en place de divers petits coins ludiques (perles, dessins, livres, jeux de société, jeux de construction...)

2. Les activités

Les enfants sont séparés par tranche d'âge.

Les animateurs proposent les activités, une bonne préparation en amont s'impose (Préparation du matériel, réalisation d'un modèle ...).

Ils donnent les consignes et expliquent le déroulement de l'activité, puis rangement du matériel avec les enfants en fin d'activité.

3. Les repas

Les repas sont livrés par la cuisine centrale de LORIENT puis réchauffés par les agents techniques du Centre de loisirs.

Le repas doit être un moment convivial où on prend le temps de manger et d'échanger. L'heure du repas est à midi.

Concernant les pique-niques, ceux-ci sont également fournis par la cuisine centrale ; les parents n'ont rien à apporter sauf pour les enfants ayant un Protocole d'Aide Individualisée.

4. Le goûter

Le goûter également livré par la cuisine centrale, est varié.

Dans notre projet pédagogique, un goûter spécial sera servi aux enfants tous les vendredis.

Après ce temps, les animateurs proposent des jeux divers en extérieur ou en intérieur.

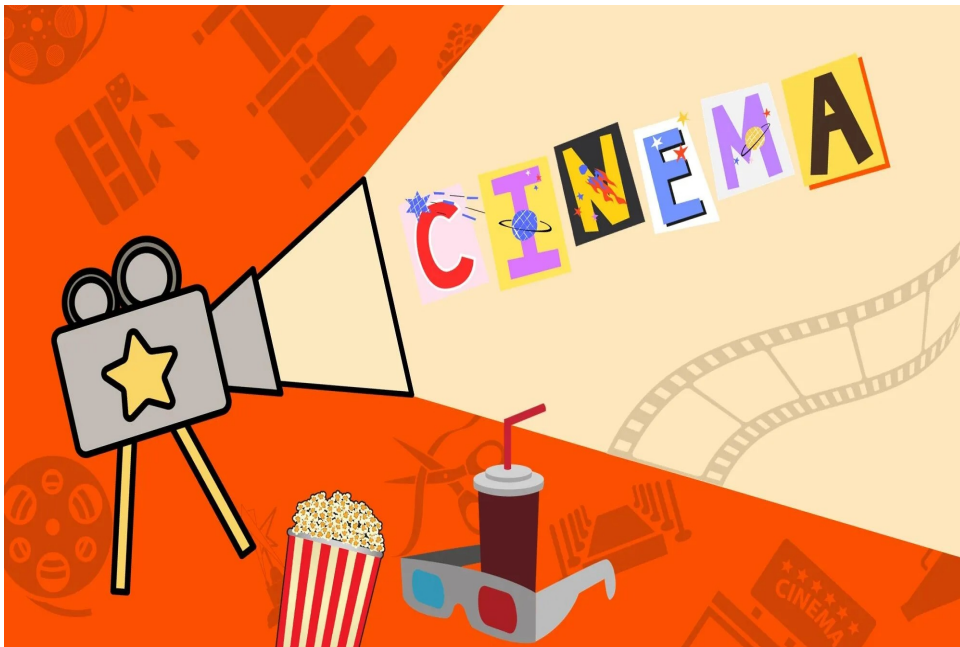
A partir de 16h45, les enfants partent de façon échelonnée. 6. La fermeture de l'accueil de loisirs

Avant de fermer le centre, il faudra faire le tour de toutes les pièces.

Vérifier que tous les volets sont bien descendus dans la bibliothèque et dans le restaurant scolaire.

Vérifier que toutes les portes donnant sur l'extérieur sont bien fermées. Bien ranger l'accueil de loisirs et laisser les lieux propres pour le lendemain

Tirer les chasses d'eau, éteindre toutes les lumières. Ensuite mettre l'alarme.



5-L'équipe pédagogique et son rôle

Notre équipe d'animation est composée d'une directrice, d'une adjointe, de 10 animateurs, dont 3 stagiaires, et également de 2 agents de service.

1. Rôle de la direction

La direction a pour fonction l'animation, la gestion, l'organisation de l'équipe et les relations avec les familles.

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.

- ✓ Écrire le projet pédagogique et le faire partager à l'équipe d'animation
- ✓ Élaborer la réunion de préparation et les réunions hebdomadaires
- ✓ Mettre en place la préparation matériel du centre
- ✓ Avoir un rôle d'accompagnant et de formateur au sein de l'équipe : assurer une fonction de formation
- ✓ Veiller à être présente sur le terrain
- ✓ Être à l'écoute et anticiper les problèmes : avoir une fonction pédagogique
- ✓ Être garant de la sécurité physique et morale des enfants et de l'équipe pédagogique : avoir une fonction sécurité
- ✓ Avoir une fonction « hygiène et santé »
- ✓ Avoir un bon relationnel avec les différents partenaires et les parents : avoir une fonction de relations et de communication
- ✓ Gestion financière et administrative : avoir une fonction administrative de gestion du patrimoine et du matériel.

– Le / la référent(e) bus et des accueils décentralisés

- ✓ Préparer le lieu d'accueil
- ✓ Communiquer avec les familles
- ✓ Accueillir les enfants et animer les temps d'accueil
- ✓ Être le lien privilégié avec le centre et l'équipe de direction
- ✓ Enregistrer les paiements parents

2. Rôle des animateurs

Les animateurs sont présélectionnés sur dossier par la Commission Enfance du PLL, puis les équipes sont composées par les directeurs et directrices.

La 1ère réunion de travail permet de finaliser les embauches et présenter le projet pédagogique élaboré par le directeur ou la directrice.

Le premier rôle de l'équipe est de mettre en vie le projet pédagogique et d'en être garant.

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Veiller à l'hygiène et au confort
- Entretien des relations avec les familles.
- S'investir dans le travail d'équipe.
- Faire respecter les règles de vie.
- Proposer aux enfants des activités diverses et variées.

3. Rôle des agents de service

-Les agents de service mis à disposition par la Mairie viennent compléter l'équipe, leur rôle consiste à :

- Assurer les tâches de l'entretien des locaux
- Réceptionner et compter les repas
- S'occuper de la mise en chauffe des plats
- Préparer le pique-nique le cas échéant
- Aider les enfants en cas de besoin

4. Communication avec les familles

Diffusion des programmes aux familles sur le site de l'association.

Informations par affichage des plannings, des repas et goûters dans le centre de loisirs.

Discussions et échanges avec les familles au temps d'accueil et de départ. Expositions des activités et de photos qui retracent les temps forts du mois.

7-Règles de vie, d'hygiène et sécurité

1. Règles de vie

- Respect des horaires
- Respect du règlement
- Respect et rangement du matériel
- Respect du personnel de service
- Présence indispensable et obligatoire aux réunions de préparation, de bilan et d'évaluation
- Interdiction de fumer dans le centre et en sortie en présence des enfants
- Interdiction d'utiliser son portable pour des communications personnelles sur les temps d'activités
- Interdiction de prendre en photos les enfants avec son téléphone pour un usage personnel. Aucune photo ne doit être diffusée sur les réseaux sociaux !!!

2. Règles d'hygiène

- Passage aux toilettes et lavage des mains en arrivant au centre, avant chaque repas et avant chaque début d'activité
- Après le repas, lavage des mains et de la bouche - Soigner un enfant blessé et noter sur le cahier d'infirmierie.

3. Règles de sécurité

- Centre de loisirs sans hébergement : 1 animateur pour 12 enfants
- Sortie piscine ou plage : 1 animateur pour 8 enfants.

Pour toutes sorties, avoir la liste de tous les enfants , ainsi que le numéro de téléphone du centre de loisirs. La direction doit toujours être au courant du lieu où se trouvent les enfants même si c'est juste à côté du centre.

➤ Sortie à pied

- Noter sur le tableau le lieu de sortie ainsi que le nombre d'enfants et d'animateurs - Compter les enfants avant et pendant la sortie.
- Prévoir une trousse de secours
- Prévoir de quoi hydrater les enfants (verres, eau ...)
- Bien canaliser les enfants : éviter trop d'espace entre eux : un animateur devant, un au milieu et un derrière

➤ Sortie en bus :

- Connaître l'itinéraire et le temps de trajet
- Emporter des sacs plastiques
- Compter les enfants à chaque montée et descente du bus
- Pas d'enfants sur les premières marches
- Pas d'enfants près des sorties arrière, ni au centre de la banquette arrière
- Un animateur près de chaque porte du bus
- Les enfants doivent être assis correctement et attachés leurs ceintures - Une aération correcte est nécessaire, surtout par temps chaud et long trajet - Les enfants doivent tous sortir par la même porte
- Un animateur doit descendre en premier du bus afin de compter les enfants et les canaliser
- Après la descente des enfants, vérifier que bus soit vide et que rien n'a été oublié à l'intérieur

➤ Sortie pique-nique :

- Les pique-niques sont fournis par la cuisine centrale. Les parents n'ont rien à apporter.
- Préparer le matériel nécessaire
- Choisir un endroit pas trop ensoleillé pour le repas
- Prévoir des affaires de rechanges
 - La sortie pique-nique est aussi un temps d'animation donc il faut prévoir du matériel de plein air (jeux, ballons, couvertures...)

➤ Sortie plage avec baignade :

- Les baignades se font sur des plages surveillées
- La présence d'un surveillant de baignade n'est pas obligatoire mais très conseillée
- Le surveillant de baignade doit se présenter au poste de secours dès l'arrivée des enfants sur la plage
- Un périmètre de sécurité est obligatoire
- Un animateur pour 8 enfants dans l'eau



7- Nos objectifs pédagogiques

AUTONOMIE

I- Amener l'enfant vers l'autonomie au sein de l'ACM

A- Favoriser le développement de l'enfant à partir de ses capacités existantes chaque jour

- 1) En permettant à l'enfant d'être un participant actif dans ses choix d'activité.
- 2) Demander aux enfants leurs envies d'activités, leur donner le choix d'y participer ou pas.
- 3) Mise en place de coins permanents où l'enfant peut aller à sa guise (Lecture, dessins, jeux de construction, jeux de société...)

B- Amener les enfants à être auteur et acteur de leur journée.

- 1) Des temps de concertations entre les enfants menés par un ou une animateur/rice.
- 2) Mise en place d'outils (Boîte à idée, liste, etc .) qui récupère les idées d'activités, jeux ou sorties des enfants.

C- Permettre à l'enfant d'utiliser tout type de matériel pédagogique sur des temps établis.

- 1) Des espaces à thématiques pédagogiques sont aménagés à l'aide de bacs ou malles sous accompagnement possible d'un animateur/rice.
- 2) Des créneaux horaires pour l'utilisation de ces espaces pédagogiques sous accompagnement possible d'un animateur/rice
- 3) Participer au rangement du matériel après les activités

II- Développer son autonomie dans la vie quotidienne

A- Identifier les différents temps que compose la journée

- 1) Le déroulement de la journée est énoncé chaque matin
- 2) Mise en place d'un affichage de la journée

B- Responsabiliser les enfants chaque jour

- 1) L'enfant est responsable de ses affaires personnelles

- 2) L'enfant doit respecter les différents locaux mis à sa disposition.
- 3) Si besoin, l'enfant pourra être accompagné pour son hygiène.

VIVRE ENSEMBLE, RESPECT ET SOLIDARITE

I- Favoriser le respect des autres, des locaux et du matériel

A) Acceptation des autres enfants et des adultes en respectant leurs différences d'origine, culturelles, situation de handicap....

- 1) Découverte des différences à travers des jeux, des contes, des discussions et des questions
- 2) Mise en place de jeux coopératifs (grands jeux, jeux de société ...)

B) Mise en place de règles de vie

- 1) Rangement du matériel après utilisation
- 2) Affichage des règles en image et texte

II- Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité

A- Prise de parole d'un enfant et écoute du reste du groupe..

- 1) Après le repas, un moment de partage est mis en place pour les enfants qui le souhaitent
- 2) échange en début de centre autour des règles de vie
- 3) être attentif aux différentes formes de méchanceté et de dénigrement : ne laisser aucune place à la dévalorisation

B- Partage du matériel et des idées

- 1) Mise en place de jeux coopératifs (grands jeux, jeux de société ...)

LE SENS DE L'ART

I- Développer sa créativité artistique

A- Observer et analyser le monde qui nous entoure

- 1) Présentation du lieu d'accueil et de ce qui nous entoure
- 2) Compréhension de la notion de la culture du spectacle
- 3) Sortie prévue pour découvrir les coulisses du 7ème art

B- Prendre conscience de son potentiel créatif

- 1) Apprentissage et utilisation du matériel mis à disposition
- 2) Activités portés sur différentes formes d'expression et de communication
- 3) Création sortant de l'imagination des enfants
- 4) Prendre confiance en soi

II- Apprendre à créer en groupe

A- Développer l'esprit d'équipe

- 1) Accroître l'expression et la communication entre les enfants
- 2) Développer de la cohésion et de l'entraide
- 3) Création d'un film comme fil rouge

B- Aménager un centre de loisirs créatif

- 1) Aménagement d'une salle de projection
- 2) Création d'une scène de spectacle
- 3) Mise en place d'une salle de danse

C- Apprendre en s'amusant

- 1) Mise en place de grands jeux autour du cinéma, du théâtre, de la danse et du sport
- 2) Les enfants pourront partager, respecter, et être valorisés par le biais de rencontres animées.

